

A-E014-6-09



Valide du 09/04/2010
au 30/06/2011

ATTESTATION DE CONFORMITE
FACONNAGE DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
N° AB-2010- 25294 / 9783 Page 1 sur 1
pour le façonnage de produits obtenus conformément au mode de production biologique

Dans le cadre du contrôle en vue de la certification « agriculture biologique » de produits agricoles et de denrées alimentaires, l'organisme certificateur, QUALITÉ-FRANCE SAS, "Le Guillaumet" 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agréé par les pouvoirs publics sous le numéro : FR-BIO 10, Accréditation COFRAC n° 5-0056 (1)

Atteste avoir vérifié la conformité aux règles de l'agriculture biologique de l'entreprise :

UFAB
ZONE INDUSTRIELLE BP 40228
22402 LAMBALLE CEDEX

Intervenant en tant que : Transformateur
Date de dernière inspection : 09/04/2010

qui effectue les opérations suivantes en accord avec la réglementation des produits de l'agriculture biologique en vigueur (Règlement CE N° 834/2007 modifié et Règlement CE 889/2208 modifié).

Produit / Activité

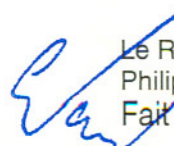
Broyage, mélange, extrusion de matières première
Trituration Colza, Tournesol, Soja

Le présent document n'autorise pas la mise sur le marché sous la référence au mode de production biologique des produits obtenus

(1) Accréditation COFRAC n° 5-0056, Certification de produits agricoles et alimentaires, Portée disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande. Seul l'original signé de ce document est valable.

Pour tout renseignement :
ZAC Atalante Champeaux
CS 63901
35039 RENNES CEDEX
Tel : 02 99 23 30 69 - Fax : 02 23 46 73 52


Le Responsable du Marché Bio
Philippe Nourrit
Fait à Rennes, le 02/06/2010

QUALITÉ-FRANCE SAS